



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
ALLIANCE ÉLEVAGE LOIR ET LOIRE

La Lettre Alliance
Le bulletin d'identification pour les éleveurs ovins, caprins et bovins de la zone Alliance



EdE
Établissement de
l'Élevage
28,41,37
ALLIANCE
ELEVAGE
LOIR ET LOIRE

38 rue Augustin
Fresnel

BP 50139

37171 CHAMBRAY LÈS
TOURS cedex

tél. : 02 47 48 37 74

fax : 02 47 48 20 15

ipg@alliance-elevage.fr

Ouverture des bureaux
du lundi au jeudi

de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h15
et le vendredi

de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h30

Période des fêtes

★★ ATTENTION ★★

Le 24 décembre et
le 31 décembre 2020 :
fermeture des bureaux
à 12h00,
mais permanence
téléphonique Alliance
jusqu'à 16h00.

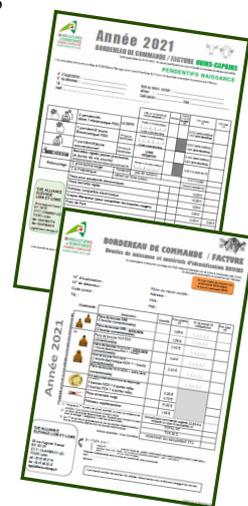
Fermeture les
25 décembre 2020
et 1er janvier 2021.

Bordereaux de commande et tarifs 2021

La liste des repères d'identification, les documents de déclaration et de commande 2021 sont disponibles sur le site internet Alliance ou sur simple demande à l'équipe Alliance (tél. 02 47 48 37 74 ou mail ipg@alliance-elevage.fr), notamment :

- les bordereaux de commande de repères ovins-caprins et bovins.
- le recensement annuel ovins-caprins.

Pour tous les éleveurs disposant d'un mail, une information leur est envoyée sous format dématérialisé en mail avec un lien sur le site.



Quelques rappels :

- **En bovins**, payez moins cher en notification informatique.
- **En ovins caprins**, la commande de boucles en ligne est désormais possible : saisissez vos boucles et payez moins cher le rebouclage.
- **Pensez à joindre votre bon de commande à votre règlement.**

- Les cotisations 2021 seront envoyées à la fin du 1er trimestre 2021.

Pour bénéficier du système de prélèvement automatique, demandez le bulletin de prélèvement avant le 15 janvier 2021.



Ce prélèvement s'applique aussi aux commandes de boucles.
N'hésitez pas à appeler Alliance pour plus d'informations.

Tous ces documents sont téléchargeables sur le site internet des Chambres d'agriculture Centre Val de Loire, sur la page Alliance Loir et Loire :

<https://centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr/alliance-elevage-loir-et-loire>

Quand utiliser le motif autoconsommation ?



L'autoconsommation est tolérée uniquement pour les animaux destinés à être consommés par la famille de l'éleveur (les personnes vivant sous le même toit).

Le nombre d'animaux autoconsommés doit donc être corrélé avec la composition familiale, car il s'agit d'une tolérance et non d'un droit.

En cas d'autoconsommation, l'abattage à la ferme est toléré pour les ovins caprins mais il est strictement interdit pour les bovins (y compris les veaux). Tous les animaux doivent être abattus dans un abattoir.

► Pour l'autoconsommation

Indiquer le numéro et les caractéristiques de l'animal, puis la date de sortie, la cause de sortie « **C** » et le libellé « **Consommation familiale** ».

► Pour les animaux destinés à être vendus en direct

Indiquer le numéro et les caractéristiques de l'animal, puis la date de sortie, la cause de sortie « **B** » et le libellé « **Vente directe à particulier** ».

Cessation d'activité : quelle démarche effectuer ?

- **Si je ne détiens plus d'animaux : je le fais savoir aux services de l'EdE** au moyen d'un document de déclaration de cessation. Demandez-le au tél. 02 47 48 37 74 ou par mail à ipg@alliance-elevage.fr.
- **Si je détenais des bovins : je vérifie que j'ai sorti les animaux** de mon inventaire avec un document de notification.

L'enregistrement de ma cessation d'activité par les services d'Alliance Elevage Loir et Loire est important car il **permet de stopper à la bonne date l'envoi d'appel de cotisation**.



Visites ovins/caprins financées par Alliance

Dans le cadre du plan d'action identification et valorisation de l'électronique, Alliance Elevage Loir et Loire vous accompagne avec des visites de sensibilisation en élevage.

Un accompagnement individualisé pour mieux appréhender les contrôles conditionnalité (identification) ou valoriser l'identification électronique.

Une visite gratuite financée par Alliance Elevage Loire et Loire (pour les 200 premières visites).

Choisissez le(s) thème(s) de la visite qui vous intéresse :



Je veux faire le point sur l'identification de mon troupeau pour mieux appréhender un éventuel contrôle conditionnalité :

- être en accord avec la réglementation,
- être serein lors d'un contrôle de l'administration,
- éviter d'éventuelles pénalités.



Je veux trouver des solutions d'optimisation pour notifier mes mouvements d'animaux (circulations) et pour valoriser l'identification électronique :

- trouver le bon logiciel,
- gagner du temps avec les notifications informatiques,
- utiliser mon smartphone pour optimiser le temps de bureau.

Recensement annuel ovins/caprins



Rappel : le formulaire de recensement annuel ovin/caprin est obligatoire. Ce recensement 2020 est à retourner rempli à Alliance avant le 31 janvier 2021.

- Il est exigible dans le cadre de la conditionnalité.
- Il est également indispensable pour pouvoir faire une commande de boucles.
- Il permet également de calculer votre cotisation annuelle au plus juste

● **Attention** : une petite anomalie peut conduire à une pénalité sur l'ensemble des primes de l'exploitation (y compris la partie céréalière).

Tableau de bord



La fiche bilan identification bovine « ou tableau de bord identification » est disponible par simple demande à l'EdE.

Cette fiche récapitule pour votre élevage les effectifs moyens par catégorie, les délais de notification, la répartition des sorties, les taux de rebouclage, etc.



Certification de parenté bovine (CPB) renforcée

Les organismes de sélection montent leur niveau d'exigence sur les règles de certification paternelle.

Ils ont validé, pour tous les taureaux nés à partir du 1er juillet 2020, la mise en place d'une Vérification de Comptabilité Génétique (VCG) avec ses parents avant leur mise à la reproduction.

Une référence génétique (typage) ne sera plus suffisante.

Cette décision devra permettre une meilleure valorisation des données génétiques et l'amélioration de la fiabilité du dispositif CPB.



La CPB est pilotée dans le cadre de l'interprofession « France Génétique Élevage ».

Mélanges de troupeaux interdits sur une même parcelle ou dans un même bâtiment



Les textes règlementaires* définissent clairement les règles de détention des animaux :

- Il y a un seul et unique détenteur sur une exploitation à un instant donné.
- Un détenteur doit être connu par chaque exploitation dans laquelle il détient des animaux.
- Il ne peut pas y avoir plus d'une exploitation (n° d'exploitation) sur un même lieu géographique.

Quand des animaux de 2 exploitations différentes sont régulièrement mélangés, les détenteurs doivent déclarer une fusion d'exploitation auprès de l'EdE.

En cas de non déclaration, Alliance Elevage Loir et Loire à l'obligation de prévenir les DD(CS)PP.

Contactez nos services.

* Annexe de l'arrêté du 30 juillet 2014 relatif à l'enregistrement d'un détenteur et d'une exploitation.



Mélanges de troupeaux interdits

Principaux Tarifs Alliance 2021 (autres tarifs - nous consulter)

BOVINS	Tarif NORMAL Alliance 2021 HT
● COTISATION par bovin présent (moyenne présence 12 mois de l'année civile précédente)	
- si notification papier	2,05 €
<i>dont contribution génétique</i>	0,14 €
- si notification informatique (au moins 90% sinon régulier en fin d'année)	1,45 €
<i>dont contribution génétique</i>	0,14 €
● Passeport pour les élevages CPB sans contrôle de performances	3,48 €
● Atelier de veau intégrés	
Entrée veau étranger échangé, à l'animal	2,68 €
Boucles pendentes conventionnelles - Paire N98 - commande manuelle	1,58 €
Boucles pendentes électroniques - Paire N10 (FDX) - commande manuelle	2,42 €
Boucles pendentes électroniques - Paire N10 (HDX) - commande manuelle	2,42 €
Boucles pendentes conventionnelles - Paire N98 - commande automatique	1,46 €
Boucles pendentes électroniques - Paire N10 (FDX) - commande automatique	2,30 €
Boucles pendentes électroniques - Paire N10 (HDX) - commande automatique	2,30 €
Boucles de rebouclage conventionnelle - 1 boucle R2	2,04 €
Boucles de rebouclage ELECTRONIQUE - 1 boucle R2E FDX	3,28 €
Boucles de rebouclage ELECTRONIQUE - 1 boucle R2E HDX	3,28 €
Frais port pour toute commande électronique	5,55 €
Boucles de rebouclage ELECTRONISATION - 1 boucle R2E FDX électronique	2,05 €
Boucles de rebouclage ELECTRONISATION - 1 boucle R2E HDX électronique	2,05 €
Kit rebouclage ELECTRONIQUE - 2 boutons travail EDI HDX + 6 parties mâles	5,00 €
Kit rebouclage ELECTRONIQUE - 2 boutons travail EDI FDX + 6 parties mâles	4,70 €
Kit rebouclage ELECTRONIQUE - 5 boutons travail EDI HDX	8,10 €
Kit rebouclage ELECTRONIQUE - 5 boutons travail EDI FDX	7,35 €
Kit rebouclage ELECTRONIQUE - 20 parties mâles	5,00 €
● BVD	
Boucles pendentes conventionnelles - paire N98 intégrant le kit de prélèvement BVD - pour toutes les naissances / envoi labo inclus ; analyse non incluse	3,53 €
Boucles pendentes conventionnelles - paire N98 intégrant le kit de prélèvement BVD - pour certaines naissances (sur liste) / envoi labo inclus ; analyse non incluse	3,93 €
Boucles pendentes électroniques - paire N10 FDX ou HDX intégrant le kit de prélèvement BVD - pour toutes les naissances / envoi labo inclus ; analyse non incluse	4,28 €
Boucles pendentes électroniques - paire N10 FDX ou HDX intégrant le kit de prélèvement BVD - pour certaines naissances (sur liste) / envoi labo inclus ; analyse non incluse	4,68 €
Kit BVD seul	3,16 €
	+ 5,55 € frais de port/ commande
Pince universelle rouge	15,00 €
Pince TST jaune (BVD) tarif promotionnel	12,00 €
Pointeau	1,68 €
Pince pour cartilage CPB	40,00 €
Duplicata passeport	
1er passeport	11,74 €
Passeports suivants (dans le cadre d'une réédition le même jour)	2,07 €
● Analyse génétique	
Frais de dossier	10,82 €
Identification génétique (typage taureau)	23,33 €
Analyse avec parents déjà connus avec références génétiques	26,38 €
Analyse veau/mère/père si taureau non typé	73,05 €
Proposition supplémentaire	4,20 €
● Certificat abattoir	46,55 €
● Inventaire papier (en + de l'inventaire annuel gratuit)	17,44 €
● Forfait commande URGENT	22,89 €
● Agrément vétérinaire pour la certification CPB	
Création de dossier	40,58 €
par an dès la 1ère année	10,82 €
par prélèvement	8,66 €

OVINS, CAPRINS	Tarif NORMAL Alliance 2021 HT
● COTISATION ANNUELLE (=forfait élevage) (1)	
Elevage	16,90 €
Reproducteur Ovin et Caprin	0,12 €
● REPERES CONVENTIONNELS SAUMON	
Pendentif (porte manteau)	
2ème boucle ou rebouclage	0,62 €
● REPERES CONVENTIONNELS JAUNE	
PENDENTIF 1ère identification (uniquement en paire avec un autre repère)	0,19 €
PENDENTIF en 2ème boucle (discontinu) ou rebouclage	0,59 €
BARRETTE SOUPLE 1ère identification (uniquement en paire avec un autre repère)	0,15 €
BARRETTE SOUPLE en 2ème boucle (discontinu) ou rebouclage	0,58 €
Boucle Rouge (pendentif uniquement)	0,19 €
● Paturon conventionnel NON réglable après la pose (Cht)	
Simple (1 boucle) 1ère identification	0,66 €
2ème boucle (discontinu) ou rebouclage	1,06 €
● Paturon conventionnel REGLABLE après la pose (Dat)	
Simple (1 boucle) 1ère identification	1,65 €
2ème boucle (discontinu) ou rebouclage	2,05 €
Barrettes provisoire vie courte - lot de 25	0,85 €
● REPERES ELECTRONIQUES	
1ère identification	
1 PENDENTIF simple FDX	0,62 €
1 BARRETTE SOUPLE électronique FDX	0,56 €
1 PATURON simple NON réglable après la pose (Cht) FDX	1,50 €
1 PATURON simple REGLABLE après la pose (Dat) FDX	2,15 €
Paire pendentif électronique FDX/pendentif conventionnel	0,76 €
Paire pendentif électronique FDX/pendentif conventionnel discontinu	1,16 €
Paire BARRETTE SOUPLE conventionnelle/ électronique FDX	0,65 €
Autres paires : combiner tarifs des boucles simples	
● Rebouclages ou 2ème boucle (discontinu) saisie par l'EdE	
rebouclage PENDENTIF électronique FDX	1,02 €
rebouclage BARRETTE SOUPLE électronique FDX	1,10 €
rebouclage PATURON électronique NON réglable ap.pose FDX	1,90 €
rebouclage PATURON «électronique REGLABLE ap.pose FDX	2,55 €
Autres paires de rebouclage : combiner tarifs des boucles de rebouclages simples	
● Rebouclages ou 2ème boucle saisie par l'éleveur = même tarif que « 1ère identification » ci-dessus	
● Barrettes rigides à durée de vie longue à pose rapide	
1 paire mixte électronique/conventionnelle - 1ère identification	0,85 €
1 barrette simple conventionnel (+ 0,40 € si discontinu)	0,20 €
1 barrette électronique FDX simple électronique - 1ère identification (+ 0,40 € si discontinu)	0,70 €
1 rebouclage conventionnel	0,60 €
1 rebouclage électronique FDX	1,30 €
● Barrettes provisoires (lot de 20) à pose rapide	1,20 €
● COMMANDE	
Forfait commande	22,89 €
Forfait commande si moins de 10 boucles (ou équivalent par ex. 5 paires de boucles)	5,62 €
Commande urgente - surcot (en + du forfait commande)	22,89 €
● Frais de Port	
Par commande paturon réglable après la pose	8,75 €
Par commande barrette pose rapide	7,50 €
Par commande autre	5,65 €
● NOTIFICATION mouvements	
Télématique (forfait annuel logiciel)	0,00 €
Papier (par document saisi)	1,66 €
● MATERIEL	
Pince	14,00 €
Pince spécifique barrettes souples	14,00 €
Pointeau	3,00 €
Pince barrettes rigides	12,00 €
Crayon marqueur	3,90 €
Pinces automatiques + manuelles	30,00 €

Toute l'équipe d'Alliance Elevage Loir et Loire vous souhaite une belle année 2021, et restera à vos côtés au quotidien.

Le Comité de Direction.